



BULLETIN D'INFORMATION SUR LA SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

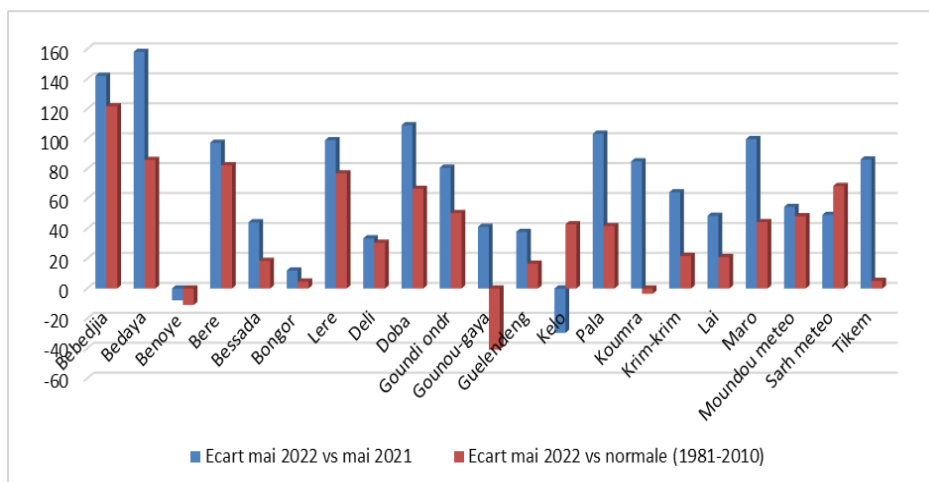
SITUATION PLUVIOMÉTRIQUE

Mai 2022

La campagne agropastorale 2022/2023 connaît un bon démarrage en zone soudanienne. Elle est marquée par des pluies précoces dans certaines localités. Cependant, le mois de mai est caractérisé par une mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace avec des séquences sèches de plus de 7 jours durant la deuxième et troisième décade dans certaines localités du Moyen Chari, Mandoul, Logone Oriental et Mayo Kebbi Ouest.

Les cumuls pluviométriques enregistrés au 31 mai 2022 sont supérieurs par rapport à ceux de l'année dernière dans la plupart des postes pluviométriques de la zone soudanienne. En zone sahélienne, la saison commence à s'installer vers la deuxième décade de mai avec les premières pluies enregistrées dans certaines stations (Mongo (26,9 mm), Mangalmé (53,8 mm), Bokoro (27,1 mm), Abdi (14,5 mm)).

Graphique 1 : Ecart des cumuls pluviométriques



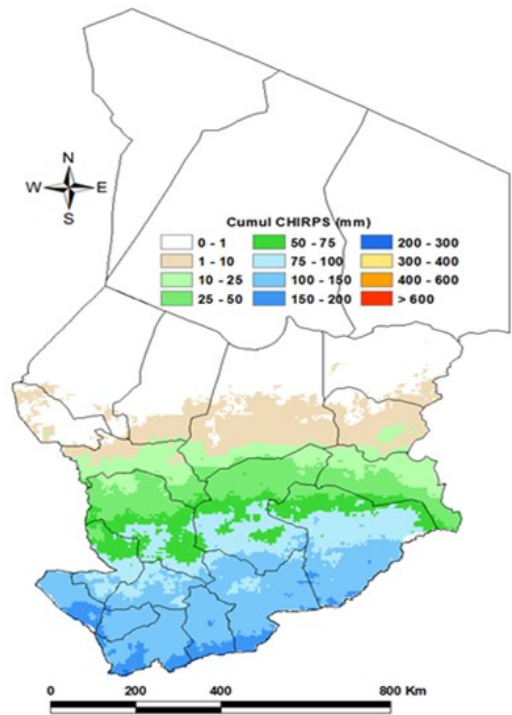
Comparés à la normale (1981-2010), la plupart des postes pluviométriques en zone soudanienne ont enregistré des excédents pluviométriques à l'exception des postes de Gounou-Gaya et Benoye qui enregistrent des déficits respectifs de 40,9 mm et 11 mm (graphique 1).

Source : Agence Nationale de la Météorologie

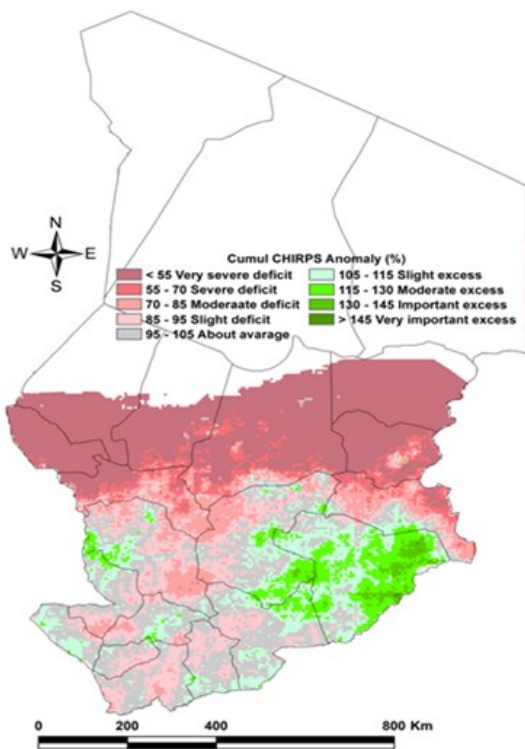
Avec l'appui technique et financier du PAM et de l'Union Européenne



Les cumuls des pluies au 31 mai 2022 estimés par satellite varient de 150 à 200 mm à l'extrême sud du pays et au sud du Mayo-Kebbi Ouest. Une bande de 100 à 150 mm couvre la majeure partie de la zone soudanienne. Deux autres bandes de 75 à 100 mm et 50 à 75 mm couvrent le Mayo-Kebbi Est, le sud du Chari Baguirmi, le centre et le sud du Guera et le centre du Salamat. Le reste de la zone agricole est couverte par des bandes de moins de 50 mm excepté la partie nord où la saison n'a pas encore démarré (**Carte 1**).



Carte 1 : Cumul CHIRPS -1^{ère} décade Avril - 3^{ème} décade Mai 2022



L'anomalie du cumul, par rapport à la moyenne (1991 – 2020) montre une situation d'excédant large à modéré dans la majeure partie du Salamat, au Sud-Est du Guera et par endroit au Moyen Chari, Mayo Kebbi Est et au Mayo Kebbi Ouest. Une zone de déficit léger à modéré est observée dans le reste de la zone agricole (**Carte 2**).

Carte 2 : Anomalie CHIRPS -Moyenne 2009-2018

SITUATION DES CULTURES

En zone soudanienne, les activités culturales en mai sont dominées par le labour et le semis. Certains producteurs procèdent également aux premiers sarclages pour les semis précoces. Les cultures mises en terre sont principalement le sorgho, le maïs, l'arachide et le mil. Les séquences sèches observées durant la deuxième et la troisième décade de mai dans la plupart des provinces de la zone ont affecté l'état physiologique des cultures et entraîné des ressemis par endroit.

Sur le plan phénologique, les cultures sont pour la plupart aux stades de germination et levée. Concernant les cultures de contre saison, le riz est aux stades tallage à épiaison dans le Mayo-Kebbi Est et la Tandjilé. Quant au maïs, il est au stade floraison dans le Logone Occidental.

En zone sahélienne, les activités sont dominées par la préparation des champs (défrichage et nettoyage) pour les cultures pluviales et la poursuite de récoltes des cultures maraichères (oignons, ail, tomate, gombo, etc.). Pour le maïs de contre saison chaude, les derniers semis ont été effectués dans certaines localités des provinces de Hadjer Lamis et du Lac. Le stade dominant est la levée.

SITUATION PHYTOSANITAIRE

La situation phytosanitaire est relativement calme dans l'ensemble du pays. Cependant, quelques attaques des sautereaux, chenilles, cantharides, pucerons et des punaises ont été signalées sur les cultures maraichères, principalement dans certaines localités de la zone sahélienne. . Quelques dégâts occasionnés par les pachydermes ont été observés dans les sous-préfectures de Tourba et Karral dans la province de Hadjer Lamis

Dans la zone soudanienne, des attaques de Chenille légionnaire sur les cultures pluviales ont été signalées par endroits dans les provinces du Moyen Chari, Logone Occidental, Logone Oriental et du Mandoul. Ces attaques sur le sorgho, mil et le maïs ont été favorisées par les séquences sèches observées durant la deuxième et la troisième décade du mois de mai.

SITUATION PASTORALE

Situation des pâturages et des points d'eau

La situation demeure préoccupante en zone sahélienne. Les animaux parcourent des longues distances à la recherche d'eau et des pâturages. Les compléments aliments bétail sont rares sur les marchés et difficilement accessibles pour la plupart des éleveurs en cette période de soudure pastorale. Les animaux sont abreuvés autour des puits traditionnels, améliorés et/ou des pompes à motricité humaine. Cependant, certains éleveurs payent pour abreuver leurs bétails autour des points d'eau appartenant à des particuliers. Cette situation a affecté négativement l'état d'embonpoint des animaux.



Figure 1 : Reconstitution du tapis herbacé dans le Mayo Kebbi Ouest



Figure 2 : Un Point de vente de la paille sur le marché de Moussoro

Les pluies enregistrées depuis avril dans la zone soudanienne ont favorisé la reconstitution du couvert végétal et le remplissage des points d'eau. Cette disponibilité de pâturage et d'eau améliore l'embonpoint des animaux. L'installation progressive du tapis herbacé a permis aux transhumants d'amorcer leur remontée du sud vers le nord.

Situation zoo sanitaire

La situation zoo sanitaire est relativement calme dans l'ensemble du pays grâce aux campagnes de vaccination entreprises par l'Etat et ses partenaires. Cependant, la consommation des jeunes pousses d'herbes cause des problèmes digestifs créant des diarrhées aux animaux dans la bande soudanienne. Aussi, des cas isolés des maladies telluriques et des maladies infectieuses ont été signalées.

SITUATION DES MARCHES

Le niveau d'approvisionnement des marchés en produits alimentaires en mai 2022 est en baisse par rapport à l'année dernière et à son niveau moyen. Cette situation résulte de la baisse des productions agricoles et des interdictions des exportations de céréales de certains pays. A celles-ci s'ajoute la perturbation des flux suite aux conflits dans les pays voisins et la guerre en Ukraine.

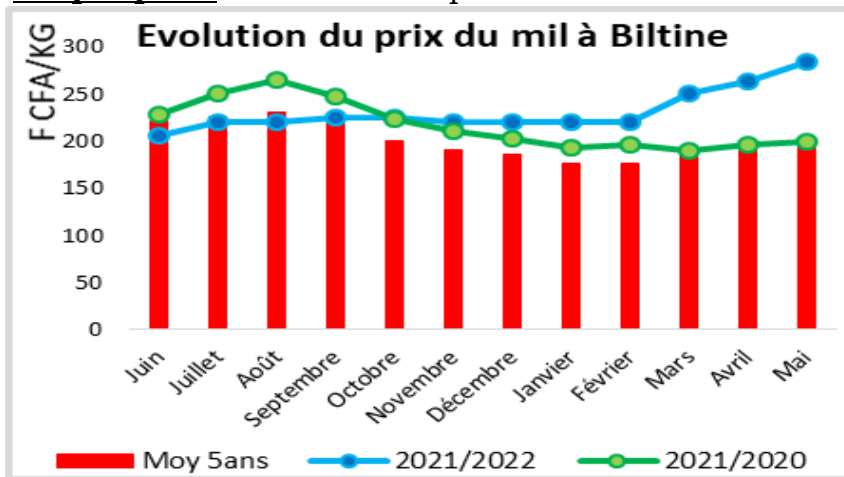
Le niveau de l'offre est en baisse dans la plupart des marchés pour les céréales et les autres vivriers par rapport à son niveau habituel. Les stocks sont moyens chez les grossistes et quasi inexistantes chez les semi-grossistes. Cette situation est plus remarquée dans les provinces de la bande sahéenne particulièrement celles du sahel Ouest dont les approvisionnements dépendent essentiellement des flux provenant des autres provinces du pays.

Quant à la demande, elle est importante malgré le faible pouvoir d'achat des ménages. Cela s'explique par l'épuisement précoce des stocks des ménages suite à la mauvaise production enregistrée l'année dernière.

Sur le marché de bétail, l'offre est moyenne à faible pour toutes les espèces dans la plupart des marchés. Cette situation est plus ressentie dans la zone sahéenne qui s'est vue vidée de son bétail au profit des localités et du centre pourvues en eau et pâturage. La demande est faible pour les petits ruminants dans la plupart des marchés.

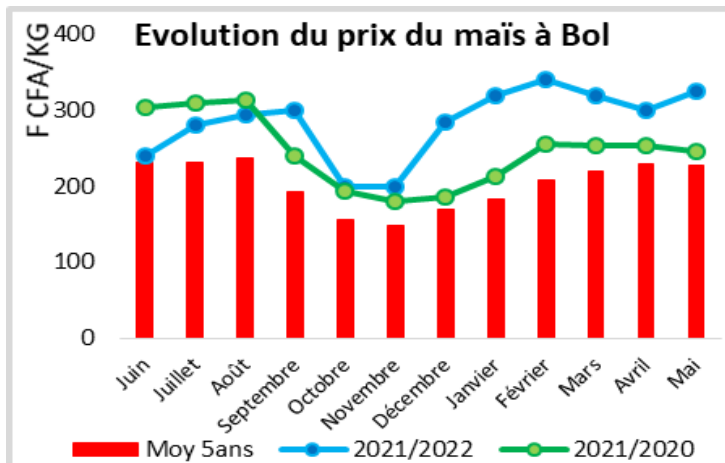
Les prix des denrées alimentaires de base en mai 2022 sont en hausse sur l'ensemble des marchés comparés à l'année dernière et à la moyenne des cinq dernières années. Cette hausse s'explique par la forte demande due à l'épuisement précoce des stocks des ménages et la baisse de l'offre sur les marchés. A titre d'illustration, comparés à l'année dernière, les prix ont varié de 6% à Doba à 44% à Guéréda pour le mil, de 5% à Moïssala à 57% à Amdam pour le sorgho et de 6% à Léré à 44% à Pala pour le maïs.

Graphique 1: Evolution du prix du mil à Biltine

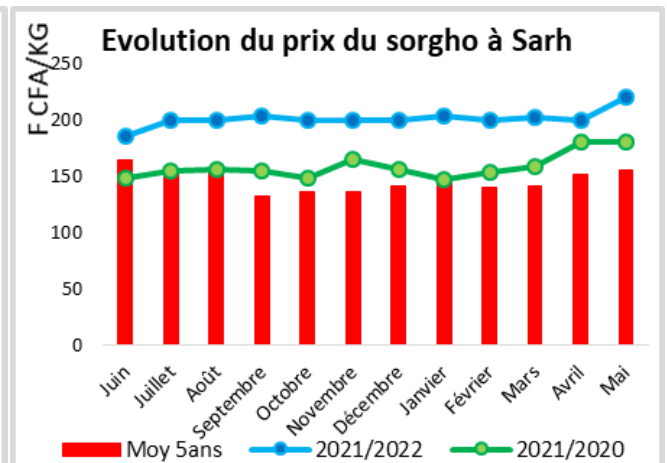


Par rapport à la moyenne de cinq dernières années, il est également observé la hausse des prix du mil de 14% à Mbainamar à 46% à Abéché. Les prix du sorgho connaissent aussi des hausses de 20% à Benoye à 46% à Amzoer. Les prix du maïs sont également en hausse de 8% à Mbaibokoum à 49% à Pala.

Graphique 2: Evolution du prix du maïs à Bol

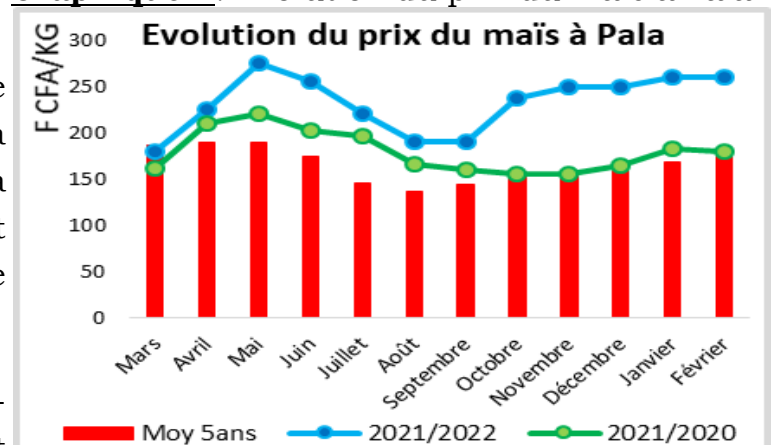


Graphique 3: Evolution du prix du sorgho à Sarh



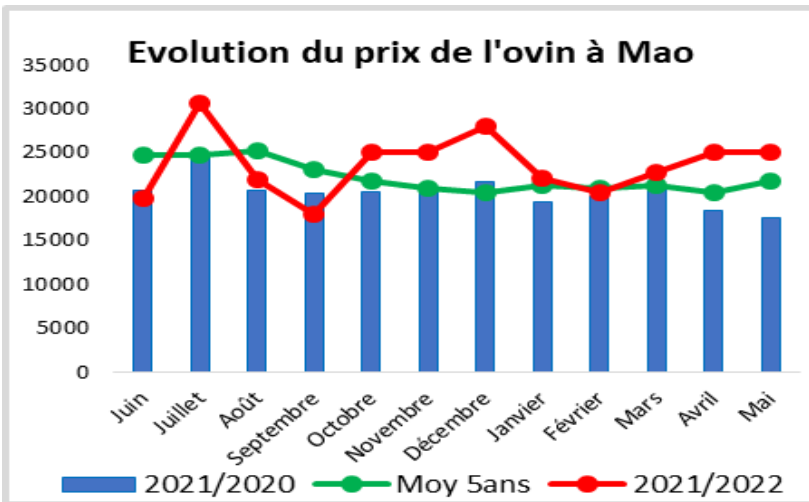
Les prix des produits de rente sont dans l'ensemble en hausse. Par rapport à la moyenne quinquennale le prix de l'arachide est en hausse à Abdi (61%), à Moïssala (41%) et à Sarh (74%). Les prix du sésame et du niébé eux aussi sont en hausse sur tous les marchés suivis.

Graphique 4: Evolution du prix du maïs à Pala



Les prix des petits ruminants observés dans les différents marchés sont globalement en hausse dans la zone sahélienne mais ils sont stables à légère baisse dans la plupart des marchés du sud du pays. Ainsi, par rapport à la moyenne des cinq dernières années, les prix du mouton sont en hausse à Mao (31%) et du caprin à Moussoro (-7%). Cependant, il est observé des hausses des prix du mouton à Biltine (26%) et pour le caprin à Abéché (14%) et Bol (43%).

Graphique 5 : Evolution du prix de l'ovin à Mao

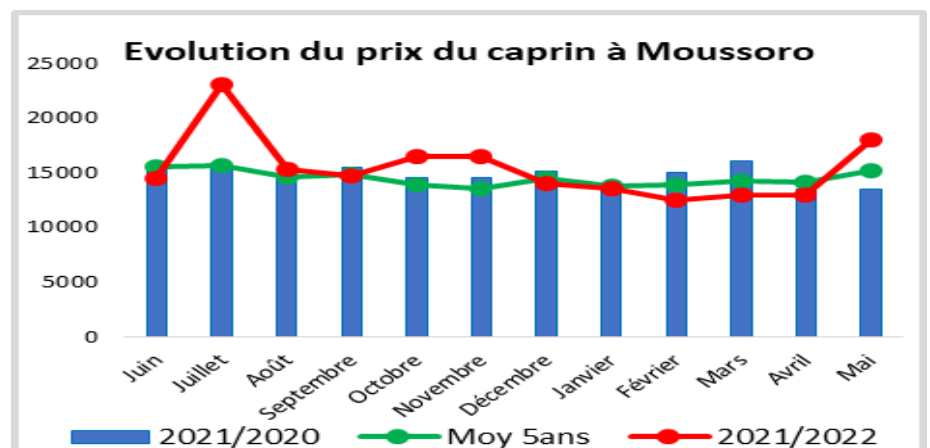


La hausse des prix des petits ruminants en zone pastorale et agropastorale, concourent à une légère amélioration des termes de l'échange bétail/céréales. Ainsi, il est observé une hausse des termes de l'échange dans la plupart des marchés par rapport à l'année dernière (39% à Oum Hadjer, 27% à Mousoro et 10% à Mongo).

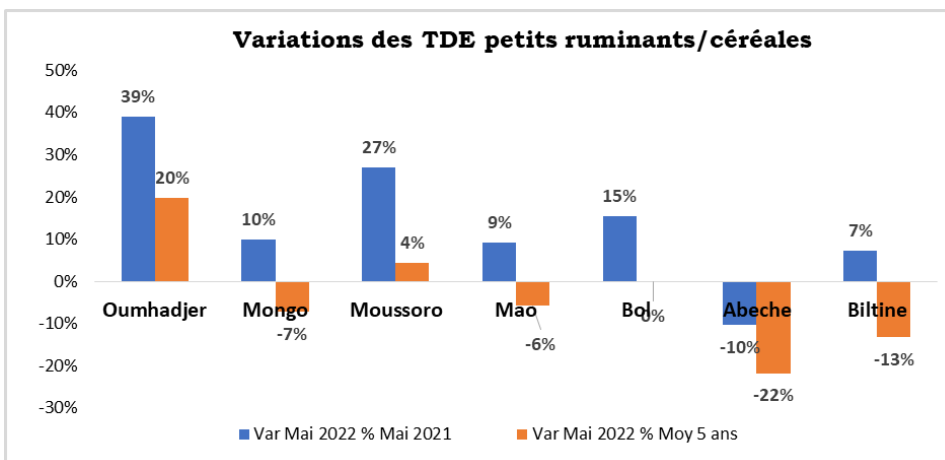
Cependant, par rapport à la moyenne de cinq dernières années, il est observé une détérioration des termes de l'échange (petits ruminants/céréales) de 22% à Abéché, de 7% à Mongo et de 6% à Mao.

Cette situation de baisse comparée à une situation normale continue à maintenir faible le pouvoir d'achat des ménages pasteurs et agropasteurs pauvres et très pauvres et à limiter leur accès aux aliments.

Graphique 6: Evolution du prix du caprin à Moussoro



Graphique 7: Variation des TDE petits ruminants/céréales

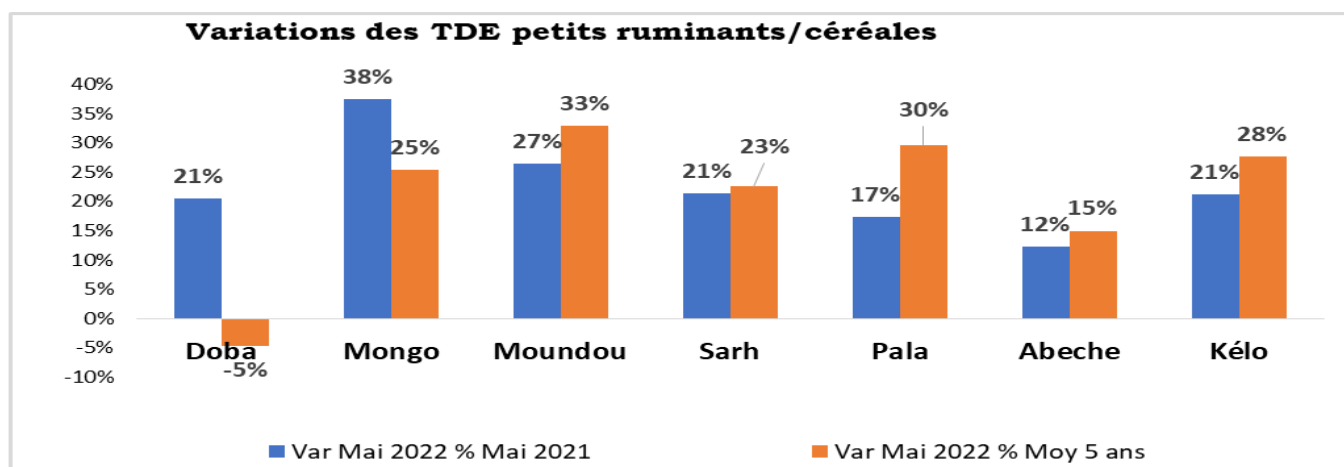


Les fortes hausses observées sur les prix des produits de rente (arachide, sésame, etc.) ont entraîné de façon globale une amélioration des termes de l'échange cultures de rente/céréales. Ainsi, il est observé comparées à l'année dernière des hausses sur les marchés de Moundou (27%), Sarh (21%) et Abéché (12%) pour les termes de l'échange arachide contre céréales et de 38% à Mongo pour les échanges sésames contre céréales.

Les fortes hausses observées sur les prix des produits de rente (arachide, sésame, etc.) ont entraîné de façon globale une amélioration des termes de l'échange cultures de rente/céréales. Ainsi, il est observé comparées à l'année dernière des hausses sur les marchés de Moundou (27%), Sarh (21%) et Abéché (12%) pour les termes de l'échange arachide contre céréales et de 38% à Mongo pour les échanges sésames contre céréales.

Aussi, par rapport à la moyenne des cinq dernières années, ces hausses sont de 33% à Moundou, 23% à Sarh et 28% à Kélo pour les échanges Arachide/sorgho, de 15% à Abéché pour les TDE Arachide/mil et de 25% à Mongo pour les TDE Sésame/sorgho.

Graphique 8: Variation des TDE petits ruminants/céréales



Toutefois, la hausse de ces prix des cultures de rente sont dues essentiellement à la baisse des productions agricoles de la campagne agricole 2021/2022. Ainsi, malgré que les prix de ces produits semblent améliorer le pouvoir d'achat des producteurs de ces cultures, les faibles quantités récoltées par ces derniers réduisent cette opportunité de revenus.

SITUATION ALIMENTAIRE ET PERSPECTIVES

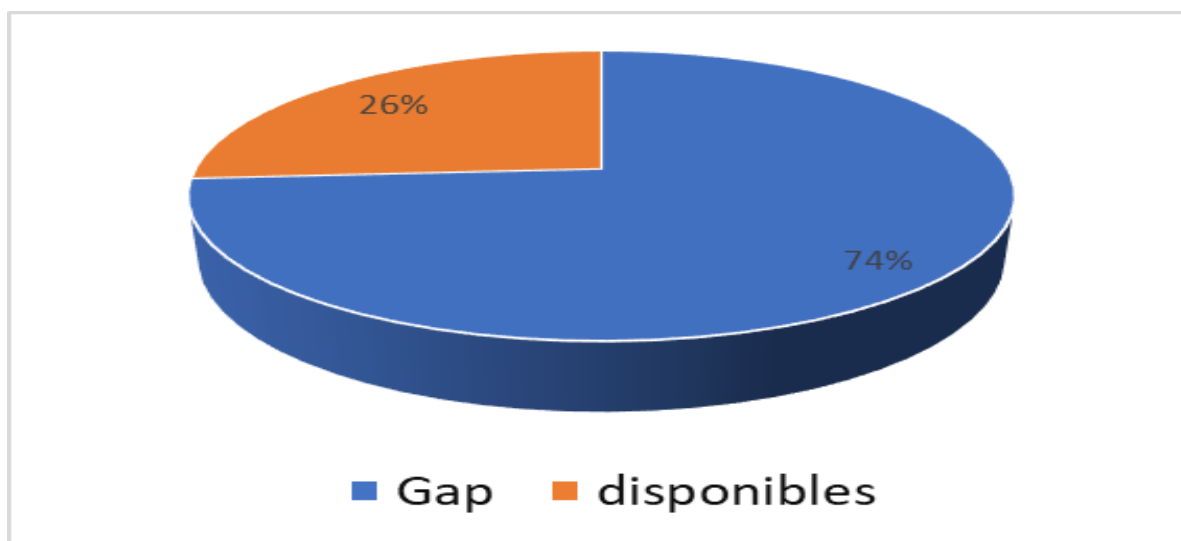
Sur le plan alimentaire et nutritionnelle, les résultats de l'analyse consensuelle de la situation alimentaire et nutritionnelle utilisant l'outil Cadre Harmonisé ont révélé que pour la période courante (mars-mai 2022), huit (8) départements sont en « phase crise » et 1 293 814 personnes sont en insécurité alimentaire et nutritionnelle. Cependant, si aucune assistance humanitaire comprenant une aide alimentaire et autres activités de relèvement et de renforcement de la nutrition, la santé, des moyens d'existence et des capacités de résilience, n'est apportée à ces populations, la situation risque de se détériorer pendant la période projetée (juin - août 2022) où 2 098 861 personnes seraient en insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Face au risque d'une crise alimentaire et nutritionnelle majeure, le Gouvernement et ses partenaires ont élaboré un Plan National de Réponses afin d'améliorer la situation des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle. Ce Plan National de Réponses a été approuvé par le Haut Comité National de Sécurité Alimentaire, présidé par Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Transition, lors de la deuxième réunion tenue le 11 mai 2022.

Le coût global de ce PNR qui prend en compte i) L'assistance alimentaire ii) L'appui aux moyens d'existence iii) La prévention et la prise en charge de la malnutrition iv) L'appui à la situation pastorale et v) La coordination et le suivi-évaluation de la mise en œuvre est évalué à 103 191 776 625 F CFA.

Les ressources disponibles au financement du Plan National sont évaluées à 26 909 280 211 F CFA et ne permettent de couvrir que 26,1% du coût global du Plan National de Réponses. Le gap à rechercher est de 76 282 496 414 F CFA.

Graphique 9: Evaluation du financement du Plan National de Réponses



Toutefois, la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages qui ne bénéficient pas encore de l'assistance alimentaire demeure précaire, surtout chez les pauvres et très pauvres ayant épuisé précocement leurs stocks alimentaires et qui se trouvent aussi confrontés à une hausse des prix des denrées de base.

En perspectives, les hausses des prix se maintiendraient et les ménages auraient des difficultés d'accès aux aliments. Cependant, la mobilisation du Gouvernement et des acteurs humanitaires, dans les prochains jours, pourrait améliorer la situation de ces derniers par les distributions de vivres ou les transferts monétaires et les ventes subventionnées.

◆ **DIRECTEUR DE PUBLICATION**

Mahamat Allamine Alhabo, Coordonnateur du SISAAP

◆ **EQUIPE DE REDACTION DE LA SYNTHESE**

Experts et Assistants du SISAAP

◆ **CONTRIBUTIONS :**

Services pourvoyeurs d'informations de l'Etat (DSA, ANADER, ANAM, DES-PA, DOPSSP, DPAH, DPDA, DPVC, ONASA, etc.), Points Focaux Provinciaux, Observateurs Départementaux et Partenaires Techniques (FAO, PAM, UNICEF, FEWS NET, OXFAM, CROIX ROUGE, etc.)

Pour toutes questions adressez-vous à:

MAHAMAT ALLAMINE ALHABO Coordonnateur National du SISAAP/Tchad
Tel : +235-63649796, alhaboallamine@gmail.com

Ministère du Développement Agricole

SISAAP, BP 441 N'Djamena, Tchad, Tel +235 22 52 21 01/22 52 21 06